



LE DEPARTEMENT DE L'AIN PRIX René RENOU 2010

L'Association Nationale des Elus de la Vigne et du Vin (ANEV) et la Fédération Internationale des Journalistes et Ecrivains du Vin & des Spiritueux (FIJEV) ont lancé en 2008* le **Prix René RENOU**, en hommage au vigneron et ancien président du Comité Vins de l'INAO (1952-2006). Il récompense la collectivité ayant le mieux œuvré, au cours de l'année écoulée, pour la défense et la promotion du patrimoine culturel lié à la viticulture. Un club des partenaires du Prix a été créé rapidement rejoint par des partenaires motivés comme eux pour la défense de la Culture du Vin : Vitisphère, Winetourismfrance.com, l'Association de la Presse du Vin (A.P.V) et le Vit'eff et les syndicats des Crus « Vinsobres » et « Bonnezeaux ». Ce club a été formé pour donner plus de visibilité au lauréat et à la cause du vin. Peut être admise la candidature de toute commune, communauté de communes, département ou région française ayant réalisé un projet d'ordre éducatif, environnemental ou œnotouristique ayant valeur d'exemple et de reproductibilité par les autres collectivités.

LE PRIX RENE RENOU 2010 A ETE ATTRIBUE AU Conseil général de l'AIN

pour « Le Concours international des 7 Ceps » et la route des vins du Mont-Blanc
Depuis 11 ans le Concours des 7 Ceps s'est situé comme étant un acteur du renouveau de cet espace vineux particulier qu'est le vignoble autour du Mont-Blanc. Celui-ci a pour objectif la valorisation des résultats des vins produits autour du Mont Blanc. La Route des Vins du Mont Blanc a, depuis 2 ans, accepté de placer le Trophée comme élément acteur du circuit. Cette année le concours des 7 Ceps a organisé dans le cadre du Salon de la Gastronomie un espace dénommé Circuit des Vins autour du Mont Blanc, le but recherché étant la mise en avant du concept et la collaboration en matière de notoriété. L'Ain est ainsi le point de départ et d'animation de l'opération destinée à la mise en valeur des vins du massif du Mont Blanc. Le département aide les acteurs à y parvenir.

Pour plus d'informations www.concours7ceps.com

LE TROPHEE SYMBOLISANT LE PRIX 2010 A ETE REMIS OFFICIELLEMENT LE SAMEDI 5 MARS 2011 AU PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL DE L'AIN, Rachel Mazuir, par Max Feschet, trésorier de l'ANEV, Maire de Bouchet (26) et Yves Paquier, trésorier de la FIJEV.

*LE VAINQUEUR 2008 A ETE LA VILLE DE GRENOBLE POUR LE FESTIVAL « LE MILLESIME »

LE VAINQUEUR 2009 LA COMMUNAUTE D'AGGLO NIMES METROPOLE POUR « LA CHARTE PAYSAGERE DES COSTIERES DE NIMES ».

ANEV - Université du Vin – 26790 SUZE LA ROUSSE

Tel : 04.75.97.21.37 – Fax : 04.75.98.24.20

Site Internet : <http://www.elusduvin.org> - e-mail : contact@elusduvin.org



REMIS DU PRIX : MAX FESCHET ET RACHEL MAZUIR AVEC LES RESPONSABLES APV, FIJEV ET DU TROPHEE DES 7 CEPS

ANEV - Université du Vin – 26790 SUZE LA ROUSSE

Tel : 04.75.97.21.37 – Fax : 04.75.98.24.20

Site Internet : <http://www.elusduvin.org> - e-mail : contact@elusduvin.org



PHOTO : LAURENT GERRA A FELICITE LES ORGANISATEURS DU TROPHEE DES 7 CEPS

ANEV - Université du Vin – 26790 SUZE LA ROUSSE

Tel : 04.75.97.21.37 – Fax : 04.75.98.24.20

Site Internet : <http://www.elusduvin.org> - e-mail : contact@elusduvin.org